

Le 26. Octobre jusqu'au 31., qu'elle s'est séparée entièrement. Les Nonces sont partis ensuite pour retourner dans leurs Palatinats. Le tems du départ de Leurs Maj. n'est pas encore fixé. On prétend même qu'elles demeureront à *Varsovie* jusqu'au mois de Décembre, parce que le Roi se propose de prendre les mesures nécessaires pour prévenir que l'affaire d'*Ostrog* n'occasionne des troubles pendant son absence. Le vœu général de la plus grande partie de la Noblesse est, que les Biens de cette Ordination ne soient point partagés, mais qu'on les mette en régie ou en administration. Si l'on adoptoit les sentimens du Prince Sangusko & des Donataires qui désirent le partage, il résulteroit un démembrement général de ces Biens qui devroient être divisés en autant de parts qu'il y a de prétendans connus, ou qui pourroient encore se présenter. L'Ordre de Malthe vient de se mettre aussi sur les rangs, dans le cas où le partage auroit lieu. Il se fonde sur une disposition faite anciennement de ces Biens, lorsque la Branche masculine qui les a possédés de fondation, viendroit à s'éteindre, ou que l'on jugeroit à propos d'en disposer par voye de partage. Comme ce dernier arrangement ne pourroit être effectué qu'au préjudice de la République, divers Sénateurs ont présenté un Mémoire au Roi, pour demander à Sa Majesté que les Biens d'*Ostrog* soient mis en administration, comme le moyen le plus efficace pour faire cesser les disputes que cet objet a fait naître, & d'entretenir la paix dans le Royaume. Les Députés que le Tribunal ou Parlement de *Petrikow* a envoyés au Roi, ont fait la même prière à Sa Majesté, fondée sur des inconvéniens inévitables qui résulteroient